



CCA//DM/BS-2010-2011-064

OBJET : Sécurité : Protocole d'information en cas d'accident « important »

Paris, le 4 Août 2010

Messieurs les DTA

Chers collègues,

Dans le cadre de la préparation de la saison 2010 2011, je souhaite vous rappeler quelques règles de fonctionnement que je vous demande d'appliquer et de faire appliquer avec la plus grande rigueur.

La sécurité du jeu et des joueurs est une priorité fédérale...ce doit être la priorité numéro un des arbitres et des dirigeants de l'arbitrage que vous êtes.

Aussi, lorsque malheureusement, un accident « important » survient, il est impératif de suivre le **protocole** suivant :

- **tout arbitre ayant dirigé un match avec « accident important » doit immédiatement (le soir même) téléphoner à son DTA et me téléphoner personnellement.**
Dans le cas d'un match de compétition territoriale, le DTA alertera le président du comité.
- **j'avertis alors sans délai le président de la FFR, ainsi que les secrétaire et trésorier généraux.**
- **le rapport du match est rédigé par l'arbitre en liaison avec son DTA et moi-même.**

Je dois hélas constater que ce protocole n'a pas été respecté lors de la saison 2009 2010, puisque je n'ai eu connaissance que de 3 accidents, dans les conditions prévues par le protocole ci dessus (les 2 accidents du 07/02/10 et celui du 03/04), sur 7 cas survenus en compétition (cf. PJ1 les 8 accidents « importants » répertoriés).

J'ai découvert le « détail » des 4 autres cas en séance du comité directeur de la FFR du.....01 juillet !!!

Alerté par de précédentes informations qualitatives lors de comités directeurs antérieurs, lors des réunions CCA /DTA d'avril et de juin, je vous ai pourtant interrogé sur la question, et seuls les 3 cas précédemment cités ont été alors évoqués.

Ce non respect du protocole d'information ...et « accessoirement » de ma position, est intolérable....et décrédibilise l'ensemble du corps arbitral.

Pour la saison à venir, **je vous demande donc, à nouveau, de rappeler le protocole à vos arbitres, de l'appliquer avec eux à la lettre...et de ne pas oublier, en bon (ancien) arbitre, qu'après ce carton jaune, il y aura si besoin usage du carton rouge.....**

Je vous prie de croire, chers collègues, à l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président de la C.C.A.



Didier MENE

PJ : 1

Copie : Comité Directeur, Présidents de comité
DTN, CCA